



Service de l'édilité  
Constructions

PUBLICATION  
BULLETIN OFFICIEL DU 06.03.2026

**Agrandissement d'un chalet avec la construction d'une bibliothèque et d'un local à vélo, transformation d'un garage en local à ski, agrandissement d'un balcon existant et régularisation d'un changement d'affectation d'une cave en chambre, Nendaz**

**Titre du projet de construction**

Agrandissement d'un chalet avec la construction d'une bibliothèque et d'un local à vélo, transformation d'un garage en local à ski, agrandissement d'un balcon existant et régularisation d'un changement d'affectation d'une cave en chambre

**Numéro pour consultation eConstruction**

b062c98f

**Requérants et propriétaires**

Maartje et Dick Van Ravenhorst

**Auteur des plans**

LBF constructions & réalisations Sàrl

**Parcelle**

8785 du plan 90 MC au lieu-dit Les Clèves / Haute-Nendaz

**Coordonnées**

2'588'274 1'113'874

**Affectation de la zone**

H10 implantation dirigée

**Moyen de droit / Consultation**

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 56 et suivants LC et suivant concernant le délai et la forme.

**Point de contact**

Commune de Nendaz  
Route de Nendaz 352  
1996 Basse-Nendaz

**Délai de mise à disposition**

Expiration du délai : 06.04.2026



Service de l'édilité  
Constructions

**Agrandissement du chalet existant avec création d'une chambre et aménagement d'une terrasse sur la toiture, démolition d'un cabanon de jardin non autorisé, Nendaz**

**Titre du projet de construction**

Agrandissement du chalet existant avec création d'une chambre et aménagement d'une terrasse sur la toiture, démolition d'un cabanon de jardin non autorisé

**Numéro pour consultation eConstruction**

a84131c9

**Requérants et propriétaires**

Anneke et Nick Bohlen

**Auteur des plans**

Gervas Heinzmann Architektur & Bauleitungs AG

**Parcelle**

959 du plan 15 MC au lieu-dit Le Pattier / Haute-Nendaz

**Coordonnées**

2'589'404 1'114'497

**Affectation de la zone**

H20

**Moyen de droit / Consultation**

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 56 et suivants LC et suivant concernant le délai et la forme.

**Point de contact**

Commune de Nendaz  
Route de Nendaz 352  
1996 Basse-Nendaz

**Délai de mise à disposition**

Expiration du délai : 06.04.2026

Basse-Nendaz, le 06.03.2026

**L'Administration communale**